Association des juristes d'expression française de la Saskatchewan
Assemblée générale annuelle
Le vendredi 30 septembre 2016 à 15 h 30
Carrefour des Plaines
3850 rue Hillsdale à Regina

Procès-verbal

Présences : Me Patrick Hopf, Me Roger Lepage, Me Romain Baudemont, Me Dana Brûlé, Rosalie Umuhoza, Céline Desrosiers et René Archambault.

1. *Ouverture de la séance*
Le président Me Patrick Hopf souhaite la bienvenue.

2. *Lecture et adoption de l'ordre du jour*
AGA-16-0001
« Que l'ordre du jour soit adopté avec ajouts au point 10. Questions diverses. »
Proposée : Me Roger Lepage Appuyée : Me Romain Baudemont
Adoptée

3. *Élection de la présidence de l'assemblée*
AGA-16-0002
« Que Monsieur René Archambault soit le président d'assemblée. »
Proposée : Rosalie Umuhoza Appuyée : Me Dana Brûlé
Adoptée

4. *Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 26 septembre 2015*
AGA-16-0003
« Que le procès-verbal de l'AGA du 26 septembre 2015 soit adopté. »
Proposée : Me Dana Brûlé Appuyée : Me Romain Baudemont
Adoptée

5. *Rapport de la présidence*
AGA-16-0004
« Que le rapport du président soit adopté. »
Proposée : Me Patrick Hopf Appuyée : Me Dana Brûlé
Adoptée

Il est mentionné que la demande de procès en français en matière criminele a doublée depuis les treize dernières années. Et de réitérer que les policiers émettent des contraventions bilingues seraient un atout pour les justiciables et l'expansion des services en français dans le domaine de la justice.

6. *Rapport de la direction générale*
AGA-16-0005
« Que le rapport de la direction générale soit adopté. »
Poposée : Rosalie Umuhoza Appuyée : Me Roger Lepage
Adoptée

Il est mentionné que faute de temps, nous n'avons pas sensibilisé les étudiants de la faculté à participer au concours Jessup. Toutefois, le nouveau doyen Martin Phillipson a accepté de nous rencontrer au cours du mois d'octobre pour discuter des avenues possibles d'une collaboration.

Et qu'il est important que l'AJEFS développe et offre annuellement un atelier portant sur la gouvernance au sein des conseils d'administration.

7. *Lecture et adoption du rapport financier vérifié au 31 mars 2016*
AGA-16-0006
« Que le rapport financier vérifié au 31 mars 2016 soit adopté. »
Proposée : Me Dana Brûlé Appuyée : Me Patrick Hopf
Adoptée

8. *Nomination d'un vérificateur ou d'une vérificatrice pour l'année financière 2016-2017*
AGA-16-0007
« Que la firme Lizée Gauthier soit nommée vérificatrice des états financiers pour l'année financière 2016-2017. »
Proposée : Me Roger Lepage Appuyée : Me Dana Brûlé
Adoptée

9. *Rapport du comité de mise en candidature*
Les personnes suivantes ont accepté de siéger au Conseil d'administration : Me Francis Poulin, Me Roger Lepage, Me Romain Baudemont, Me Dana Brûlé, et Me Patrick Hopf.

AGA-16-0008
« Que le rapport du comité de mise en candidature soit reçu et que les nominations soient closes. »
Proposée : Me Romain Baudemont Appuyée : Me Roger Lepage
Adoptée

Les membres sont élus par acclamation.

AGA-16-0009
« Que Me Patrick Hopf soit élu à la présidence. »
Proposée : Me Roger Lepage Appuyée : Me Romain Baudemont
Adoptée

AGA-16-0010
« Que Me Romain Baudemont soit élu à la vice-présidence. »
Proposée : Me Roger Lepage Appuyée : Me Dana Brûlé
Adoptée

Le Conseil d'administration 2016-2017

Présidence	Me Patrick Hopf
Vice-présidence	Me Romain Baudemont
	Me Roger Lepage
	Me Dana Brûlé
	Me Francis Poulin

10. *Questions diverses*

a) Mes Roger Lepage et Romain Baudemont présenteront une série de trois ateliers : La jurisprudence entourant l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*, L'état des droits linguistiques en Saskatchewan et Le droit de la famille. Ces ateliers seront présentés à Regina et à Saskatoon.

b) Il est mentionné que les parents et tuteurs d'un enfant à la prématernelle (3 ans et 4 ans) peuvent voter aux élections du Conseil scolaire fransaskois car ils sont « reconnus électeurs dans le système éducatif francophone en Saskatchewan parce qu'ils sont inscrits à un programme éducatif accrédité par le ministère de l'Éducation ». Cette reconnaissance a été unanime par le gouvernement, l'Association des commissions scolaires de la province (SSBA) et les avocats du CÉF.

Et qu'un candidat aux élections scolaires n'ayant pas d'enfant inscrit dans une école n'a pas le droit de vote.

11. *Levée de la séance*

Me Patrick Hopf propose la levée de la séance à 17 h 05 et Me Dana Brûlé appuie.